

DÉLIBÉRATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV/D97-2015

Séance du 26 novembre 2015 – Convocation du 18 novembre 2015
Compte rendu affiché le 4 décembre 2015

Présidente de séance : Valérie GLATARD

Secrétaire de séance : Marine MATHEY

Présents :

Valérie GLATARD, Marc RODRIGUEZ, Claire LEBAHAR, Youcef BOUREZG, Hélène SORREL-DUNAND, Laurent BUFFARD, Gisèle COIN, Guillemette DEBORDE, Gilbert PETITJEAN, Marine MATHEY, Claire POINT, Christine PERRIN-ESSERTAISE, Tameur GUENNAT, Maria DA SILVA PIRES, Marc GRAZIANA, Nadine DUPLOT, Pascal NICOT, Sylviane CARISSIMI, Yves ARTETA, Odile BALTHAZARD, Vincent VIVO.

Absents représentés

Alain GOJON par Gilbert PETITJEAN ; Michel MATHEY par Gisèle COIN ; Jean-Jacques DUPERRAY par Youcef BOUREZG ; Myriam MARMONIER par Marine MATHEY ; Xavier LAURE par Laurent BUFFARD ; Michel HU par Marc RODRIGUEZ ; Jamila HARZALLAH par Sylviane CARISSIMI ; Patrick RACHAS par Vincent VIVO.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	21
Votants	29
Exprimés	29

Objet : Programmation et Subventions Politique de la Ville 2015

Les actions "Politique de la Ville" font l'objet, chaque année, d'une programmation qui précise les directions prises par la collectivité et ses partenaires, et permet de solliciter les aides financières correspondantes. Pour l'année 2015, le Conseil Municipal a déjà adopté le programme élaboré en concertation avec les partenaires financeurs et les opérateurs du Contrat de Ville Métropolitain, en cours d'élaboration. Les trois actions présentées viennent en complément de la programmation initiale. Elles s'articulent autour de 3 axes : la jeunesse, le conseil citoyen et la maîtrise de la langue. Suite à la disparition de l'OCC et de son offre en matière d'apprentissage du français, il est proposé de mettre en place un pôle linguistique animé par l'organisme de formation Centre de Formation des États-Unis (CFEU). Cette action bénéficie d'un cofinancement de l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances (ACSE).

Porteur du projet	Intitulé de l'action	Subvention Commune 2015
CFEU	Maîtrise de la langue - Action sociolinguistique	5 000 €

Dans le cadre de cette programmation complémentaire, il est proposé que la commune porte deux actions pour lesquelles il convient de solliciter des subventions de la part de l'ACSE au titre de l'année 2015. La programmation financière de ces actions est précisée sur le tableau en annexe.

Porteur du projet	Intitulé de l'action	Solliciter les Subventions Acse 2015
Mairie de Neuville-sur-Saône	Enfants, parents, professionnels : tous acteurs du vivre ensemble	11 500 €
Mairie de Neuville-sur-Saône	Conseil Citoyen	2 000 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Madame l'Adjointe Déléguée, et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- CONSIDERANT les actions proposées dans la programmation 2015,
- **ADOpte le complément de programmation financière 2015 (jointe en annexe),**
- **DIT que les crédits nécessaires sont prévus au budget communal,**
- **AUTORISE Madame le Maire à solliciter les financements permettant la réalisation des actions 2015 "politique de la ville" prévues aux taux les plus élevés possible,**
- **APPROUVE les subventions à verser aux associations partenaires,**
- **AUTORISE Madame le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Neuville-Sur-Saône, le 26 novembre 2015
Le Maire,
Valérie GLATARD.

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 01/12/2015
- Publication ou affichage le 01/12/2015

Valérie GLATARD, Maire.


